

Etat des lieux des bâtiments d'élevage de porcs en Bretagne chez les naisseurs-engraisseurs en 2015

Carole BERTIN et Yannick RAMONET

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, Pôle Porc, 4 Avenue du Chalutier Sans Pitié, 22195 Plérin, France

carole.bertin@bretagne.chambagri.fr

Etat des lieux des bâtiments d'élevage de porcs en Bretagne chez les naisseurs-engraisseurs en 2015

Les bâtiments d'élevage jouent un rôle primordial sur les performances techniques et économiques des élevages, les conditions de travail, le bien-être des animaux et l'attrait du métier d'éleveur. L'état des lieux du parc de bâtiments de 30 élevages naisseurs-engraisseurs bretons a été réalisé dans le but d'évaluer leur âge, leur vétusté ainsi que la cohérence des capacités de logement. L'évaluation repose sur l'appréciation de l'état, réalisée pour chacun des postes de construction de tous les bâtiments visités. L'âge moyen des bâtiments d'élevage est de 22,1 ans et est supérieur à 20 ans pour tous les stades physiologiques (verraterie, gestante, maternité, nurserie/post-sevrage, engraissement). Des rénovations permettent de prolonger l'utilisation des bâtiments, mais l'effort de rénovation est inégal selon le stade physiologique. Pour les truies gestantes en groupes, 72% des places sont issues de rénovations tandis que 28% sont des places neuves. La cohérence de la chaîne de bâtiments est bonne pour les truies, mais il manque de nombreuses places sur la période sevrage-vente. Dix-huit élevages vendent des porcelets pour améliorer cette cohérence ; celle-ci reste néanmoins insuffisante, se traduisant par des pratiques peu recommandées et susceptibles d'altérer les performances techniques, sanitaires et économiques. Ce travail met en évidence un vieillissement des bâtiments porcins, encore accentué depuis l'état des lieux réalisé en 2006. Des investissements sont donc nécessaires pour rendre cohérents, rénover et moderniser la plupart des élevages porcins bretons.

Overview of pig building status in Breton farrow-to-finish farms in 2015

Livestock buildings impact technical and economic performance, animal welfare and attractiveness of the breeder's profession. An overview of pig buildings in 30 breeding and fattening pig farms in Brittany was conducted in order to assess their age, technical condition and degree of wear, as well as the consistency of their pig-housing facilities. This evaluation is based on detailed observations of the conditions of building items in all the farms visited. The average age of buildings is 22.1 years and above 20 years for all physiological stages (mating, pregnant sows, farrowing rooms, nursery / post-weaning, fattening). Renovations make it possible to extend the use of buildings, but they are unequal depending on the physiological stage. For pregnant sows (in groups), 72% of places have been renovated whereas 28% are newly built. Housing organization seems to be consistent for sows, but many farms lack available places in post-weaning and fattening stages. Eighteen farms have to sell piglets to keep required places but the coherence of the building chain is still inadequate, and leads to unfavorable practices which might impact the technical performance, health and economy of farms. This work shows that pig buildings are still older than they appeared in a similar study in 2006. So, investments are still to be made in order to achieve coherent chain capacities, to renovate and modernize most of the existing Breton pig farms.

INTRODUCTION

Des bâtiments d'élevage vieillissants pèsent sur les performances techniques et économiques des exploitations. En 2006, un état des lieux du parc des bâtiments d'élevage de porcs en France et en Bretagne constatait que les porcheries étaient âgées, vieillissantes mais maintenues en état par des rénovations (Roguet *et al.*, 2007). Des incohérences importantes de la chaîne de bâtiments étaient aussi relevées avec presque un tiers des élevages manquant de places en post-sevrage et 17% en engraissement. La vétusté manifeste de certains bâtiments d'élevage porcin soulevait des interrogations quant au devenir et à la compétitivité de la production porcine française.

Depuis dix ans, les travaux liés aux mises aux normes pour loger les truies gestantes en groupes ainsi que l'évolution des technologies ont fait évoluer l'élevage porcin. Connaître la situation des élevages en 2015 est indispensable pour déterminer les orientations à prendre, les améliorations à apporter et faire le point avant le lancement effectif du plan de soutien aux investissements (PCAEA) pour 6 ans à compter de l'année 2015.

La présente étude dresse un état des lieux de l'âge, de l'état et de la cohérence des bâtiments d'élevage de porcs en 2015 chez les naisseurs-engraisseurs bretons. Dans un premier temps, les résultats de l'état des lieux sont présentés à l'échelle du parc bâtiments breton. La cohérence de la chaîne de bâtiments est ensuite détaillée à l'échelle de l'exploitation.

1. MATERIEL ET METHODES

1.1. Construction de l'échantillon

30 élevages naisseurs-engraisseurs bretons sélectionnés dans la base de données de Gestion Technico-Economique (GTE) ont été enquêtés de février à juillet 2015. Le dispositif GTE compte 1164 élevages naisseurs-engraisseurs en Bretagne en 2014. Les principaux critères d'échantillonnage sont (i) la taille du cheptel, les élevages étant sélectionnés dans quatre classes de taille (<100 truies, 100-250 truies, 250-400 truies, supérieur à 400 truies) et (ii) la localisation géographique, afin d'avoir une répartition des élevages enquêtés sur les quatre départements bretons.

1.2. Enquête terrain et évaluation des bâtiments

La méthode de travail choisie est proche de celles utilisées en 2006 pour réaliser l'état des lieux détaillé de bâtiments d'élevage de porcs en France ainsi que pour réaliser l'évaluation patrimoniale des porcheries (Roguet *et al.*, 2007 ; Ramonet *et al.*, 2013). Un entretien avec l'éleveur suivi d'une visite de tous les bâtiments de l'élevage enquêté ont permis de comprendre la conduite de l'élevage, les pratiques de l'éleveur et de décrire précisément les bâtiments d'élevage par stade physiologique. Dans chaque élevage, l'âge des bâtiments, les dates et les types de rénovations réalisées sur sept postes d'intérêt ont été relevés (agencement intérieur, alimentation-distribution, ventilation, charpente-couverture-isolation, élévation, sous-bassement, sol). La vétusté des bâtiments par stade physiologique a été évaluée avec l'attribution d'une note d'état variant de 0 à 3 pour chacun des 7 postes (Tableau 1). Les éleveurs sont aussi interrogés sur la manière dont ils perçoivent l'évolution de leur élevage.

Tableau 1 – Correspondances des notes d'état attribuées

Note d'état	Correspondance
0	Etat jugé excellent. Le poste concerné est considéré parfait.
1	Etat jugé normal. Aucune rénovation ou changement n'est à prévoir à court terme.
2	Etat jugé médiocre. Des rénovations sont à prévoir à court ou moyen terme.
3	Etat jugé mauvais. Les dégradations sont importantes. La rénovation aurait déjà dû être réalisée.

1.3. Traitement des données

Les données récoltées sont saisies dans le logiciel Excel 2013 afin de décrire la situation des bâtiments pour chaque stade physiologique : verraterie, gestante, maternité, nurserie/post-sevrage, engraissement. L'âge d'un bâtiment et l'âge d'une place sont calculés pour chaque stade physiologique en prenant le mois de juin 2015 comme période de référence. Les dates et les caractéristiques des dernières rénovations réalisées sont détaillées. Le calcul de la note d'état d'un bâtiment et d'une place tient compte pour chaque stade physiologique de l'importance relative de chacun des sept postes d'intérêt dans le coût à la place. Ces coûts relatifs sont différents selon le stade physiologique considéré (Ramonet *et al.*, 2013). La cohérence de la chaîne de bâtiments est étudiée dans 29 des 30 élevages enquêtés et pour chacun des stades physiologiques (verraterie /gestante, maternité, nurserie/post-sevrage, engraissement). Le dernier élevage, atypique dans sa conduite, n'est pas retenu. Le calcul de la cohérence de la chaîne de bâtiments repose sur le rapport entre le nombre de places disponibles dans l'élevage et le nombre de places théoriquement nécessaires. Ce nombre de places théorique est déterminé à partir des descriptions données par Jégou *et al.* (2010) pour chaque stade physiologique en fonction de la conduite des truies, de l'âge au sevrage et du nombre de bandes à loger au cours de la période sevrage-vente. Pour les élevages qui vendent des porcelets ou les engraisent à façon, la cohérence est calculée par rapport au nombre de porcs effectivement à loger et non par rapport aux porcs sevrés. Les résultats de cohérence des chaînes de bâtiments ont fait l'objet pour chaque stade physiologique d'une analyse multifactorielle à l'aide du logiciel R (2014). Les paramètres utilisés pour les régressions multiples sont : la taille du cheptel, le nombre de bandes, l'âge au sevrage, le nombre de sevrés par portée, l'âge et l'état des bâtiments. Dans cette étude, les bâtiments nommés « verraterie » correspondent aux bâtiments dans lesquels les truies sont exclusivement bloquées, au plus tard 28 jours après l'insémination. Les bâtiments nommés « gestante » correspondent aux bâtiments dans lesquels les truies sont en groupes pour la gestation.

2. RESULTATS

2.1. Echantillon enquêté

Le cheptel moyen des 30 élevages enquêtés est de 245 truies, pour des valeurs extrêmes de 80 à 630 truies. Douze des 30 élevages ont une production multisites. Pour ces élevages, seul le site principal est visité. Une diversité de systèmes de conduites en bandes est représentée avec des conduites en 3, 4, 5, 7, 10, 20 bandes et des sevrages à 21 et 28 jours. Dix élevages sont enquêtés dans les Côtes d'Armor, 7 dans le Finistère, 6 en Ile-et-Vilaine et 7 dans le Morbihan.

2.2. Le parc des bâtiments d'élevage de porcs observé

2.2.1. Des bâtiments âgés

Les résultats portent sur 232 bâtiments d'une capacité totale de 75651 places, tous stades confondus (Tableau 2). L'âge de ces bâtiments d'élevage s'élève en moyenne à 22,1 ans. Quel que soit le stade physiologique, l'âge moyen est supérieur à 20 ans. L'âge moyen de la place est légèrement inférieur, les bâtiments les plus récents étant plus grands. Compte tenu des rénovations, l'âge moyen de l'agencement intérieur est plus récent de 2,6 à 4,1 ans par rapport à celui de la coque, sauf pour les places des truies gestantes où l'agencement est plus récent de 12,5 ans (mise en groupes des truies).

Tableau 2 – Age moyen des bâtiments d'élevage de porcs et des places selon le stade physiologique

	Nombre de bâtiments	Nombre de places	Age moyen (années) Référence juin 2015		
			des bâtiments	de la place	de l'agencement intérieur
Verraterie	26	1983	21,0	17,5	14,9
Gestante	44	4348	21,9	20,9	8,4
Maternité	42	1563	20,5	18,3	14,6
Post-sevrage	51	27119	22,1	18,5	14,4
Engraissement	69	40638	23,7	20,1	16,9
Total	232	75651			

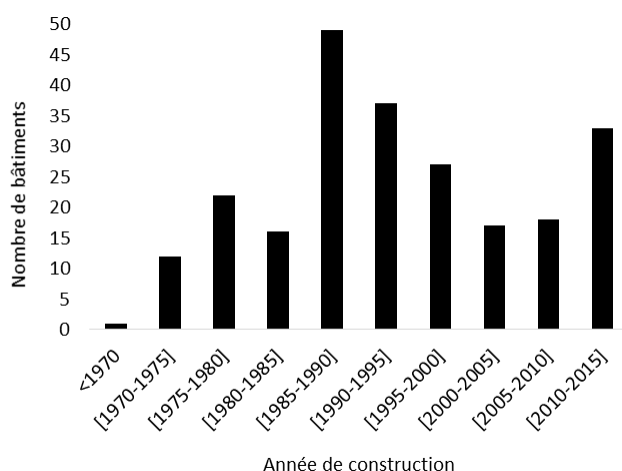


Figure 1 – Evolution entre 1965 et 2015 des constructions de bâtiments d'élevage de porcs de l'échantillon enquêté

La figure 1 souligne l'importance des constructions au cours de la décennie 1985-1994, 37% des bâtiments ayant été construits au cours de cette période. Elle indique également un regain des constructions depuis 5 ans. Ainsi, 24% des places de verraterie, 16% des places de gestantes et maternités, 13% des places de post-sevrage et 18% des places d'engraissement ont moins de 5 ans (Figure 2). A l'opposé, 69% des places ont été construites il y a plus de 15 ans soit, 78% des places de gestantes, 68% de places de maternité, 72% des places de porcelets, 66% des places de porcs à l'engrais et 56% des places de verraterie. La part des places de plus de 25 ans est élevée pour tous les stades, 32% en verraterie, 42% en gestantes, 30% en maternité, 34% en post-sevrage, 44% en engraissement.

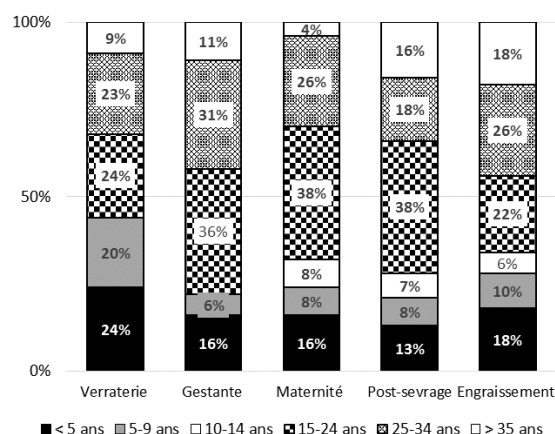


Figure 2 – Répartition des places par classe d'âge selon le stade physiologique

2.2.2. Des rénovations inégales selon le stade physiologique

52% des bâtiments construits il y a plus de 15 ans ont connu au moins une rénovation importante. Dans l'ensemble des bâtiments rénovés, l'agencement intérieur a été revu dans 90% des cas, dans les 10% restants, seul le sol a été rénové en conservant les équipements intérieurs. Le changement des caillebotis est le deuxième poste revu et concerne 66% des rénovations. Dans les salles de gestantes, les rénovations concernent essentiellement l'agencement intérieur. En maternité, post-sevrage et engraissement, lorsque des rénovations sont réalisées, les travaux sont plus conséquents, ils associent généralement à la fois l'agencement intérieur et le sol.

Tous stades physiologiques confondus, 85% des places construites il y a plus de 35 ans ont été rénovées, respectivement 75%, 70%, 100%, 93% et 81% des places de verraterie, de gestante, de maternité, de nurserie/post-sevrage et d'engraissement. Ces rénovations ont été réalisées pour 67% de ces places il y a plus de 15 ans. Le niveau de rénovation des places construites entre 25-34 ans est variable selon les stades physiologiques. Il est élevé pour les stades verraterie et gestantes, respectivement 84 et 87% des places, intermédiaire pour les stades maternité et nurserie/post-sevrage respectivement 61% et 48% des places et faible pour l'engraissement, 15% des places. Les places construites il y a moins de 15 ans n'ont pas été rénovées, à l'exception de 35% des places de maternité (Figure 3).

68% des places de gestantes rénovées l'ont été il y a moins de 5 ans ; pour les autres stades physiologiques, les rénovations datent principalement de plus de 15 ans.

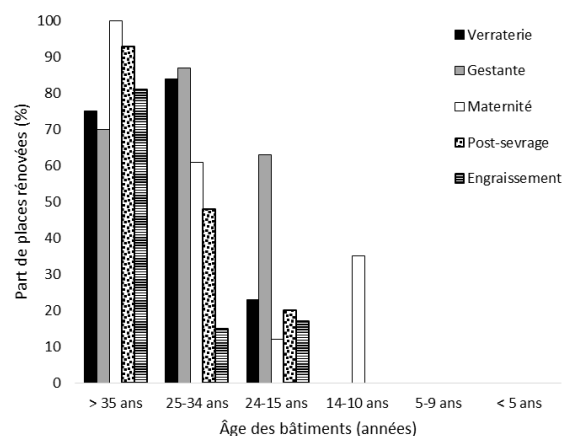
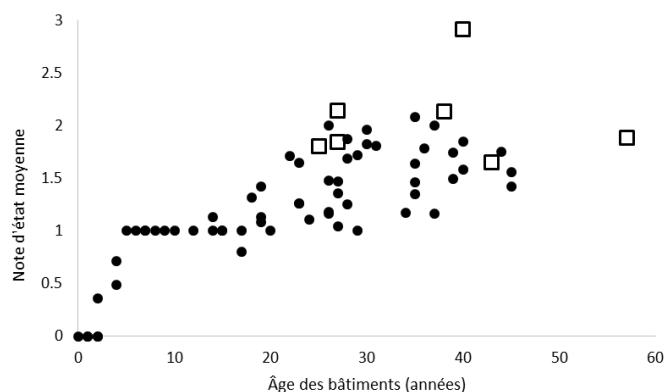


Figure 3 – Pourcentage de places rénovées selon l'âge des bâtiments et le stade physiologique

2.2.3. Des bâtiments globalement en bon état

La note moyenne d'état des bâtiments est établie sur une échelle variant de 0 (satisfaisant) à 3 (vétuste). Elle s'élève en moyenne à 1,1 ($\pm 0,5$) pour les bâtiments gestantes ; 1,2 ($\pm 0,5$) pour les maternités ; 1,2 ($\pm 0,6$) pour les nurseries/post-sevrages ; 1,3 ($\pm 0,7$) pour les verrateries et 1,3 ($\pm 0,6$) pour les engraissements. La note moyenne d'état des bâtiments tend à se dégrader avec l'âge du bâtiment, comme l'illustre la figure 4 pour l'engraissement.

Un tiers des élevages enquêtés possède au moins un bâtiment noté 3, caractéristique d'une dégradation avancée, pour un ou plusieurs des postes caractéristiques de la coque du bâtiment, c'est-à-dire les élévations, le soubassement ou la toiture. Il s'agit principalement de bâtiments anciens, âgés en moyenne de 36,5 ans ($\pm 8,4$). Ces notes de 3 sont attribuées pour le poste élévation dans des bâtiments ayant au moins 25 ans, 27 ans pour le poste soubassement et 33 ans pour la toiture. Pour ces bâtiments qui rassemblent 6,6% des places d'engraissement, 6,0% des places de nursery/post-sevrage, 4,9% des places de verraterie, 4,5% des places de maternité et 3,2% des places de gestantes de l'étude, une rénovation semble peu envisageable compte tenu de la dégradation déjà importante.



□ Bâtiment ayant une note d'état de 3 pour au moins un des postes composant la coque du bâtiment : élévations, soubassement, toiture.
● Autres bâtiments d'engraissement.

Figure 4 – Note moyenne d'état des bâtiments d'engraissement en fonction de leur âge

2.2.4. Focus sur la gestion de la mise en groupes des truies gestantes

Si certains éleveurs enquêtés logent les truies gestantes en groupes depuis les années 2000, un tiers des éleveurs ont réalisé la mise en conformité réglementaire des bâtiments gestantes entre 2013 et 2014. Il s'agit dans 72% des cas de rénovations d'anciennes places de truies bloquées. Pour 78% de ces places, un réaménagement complet des salles avec a minima un remplacement de l'ensemble des équipements intérieurs a été nécessaire ; à l'inverse, pour les 22% restantes, des aménagements légers de l'agencement intérieur ont été suffisants, s'agissant par exemple de conserver ou d'adapter les stalles individuelles pour les transformer en loges avec bat-flanc pour un logement en petits groupes. Entre 2000 et 2015, dix éleveurs ont construit de nouveaux bâtiments pour loger les truies en groupes, ce qui correspond à 28% des places gestantes de l'enquête.

2.3. Cohérence de la chaîne de bâtiments

Par stade physiologique, aucun effet statistique de la taille du cheptel, du nombre de bandes, de l'âge au sevrage, du nombre

de sevrés par portée, de l'âge ni de l'état des bâtiments sur la cohérence de la chaîne de bâtiments n'a été mis en évidence.

2.3.1. Des conduites et des chaînes de bâtiments diversifiées

Parmi les 29 élevages dont la cohérence de la chaîne de bâtiments a été évaluée, 18 chaînes de bâtiments différentes sont observées (Tableau 3). La conduite en 7 bandes avec un sevrage à 28 jours est majoritaire et concerne 13 élevages, mais s'accompagne de quatre modalités d'organisation de la période sevrage-vente ; ainsi, dix élevages différencient trois phases (nursérie, puis post-sevrage et enfin engraissement), les 19 autres élevages seulement deux phases, ne disposant pas de nursery (post-sevrage et engraissement). En relation avec le nombre de salles à chaque stade et la durée de présence des animaux, le poids d'entrée des animaux en engraissement est très différent d'un élevage à l'autre. Il s'établit en moyenne à $29,9 \pm 7,1$ kg, mais varie de 12 (élevage en wean-to-finish) à 40 kg selon l'âge au sevrage, le nombre de stades à loger et la croissance des animaux.

Tableau 3 – Diversité des chaînes de bâtiments rencontrées

Nombre de bandes	Âge sevrage (jours)	Nombre de bandes logées en période sevrage-vente			Nombre d'élevages
		Nursérie	Post-sevrage	Engraissement	
3	28		1	3	1
4	21	1	1	3	2
4	21	1	2	2	1
4	21		2	3	1
4	28	1	1	3	1
4	28		2	3	1
5	21		2	4	1
5	21	1	1	4	1
5	21	1	2	3	1
5	21		2	4	2
7	21	1	3	5	1
7	21	2	2	5	1
7	21		3	6	1
7	28	1	2	5	2
7	28	1		7	1
7	28		2	6	5
7	28		3	5	5
20	21		8	17	1

2.3.2. Une chaîne de bâtiments cohérente pour les truies

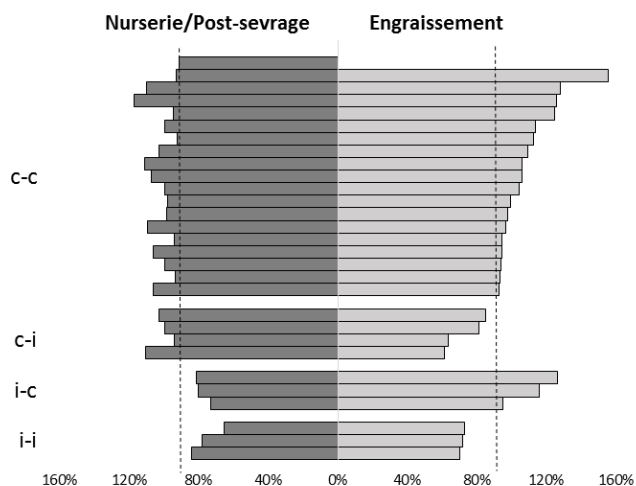
Le nombre de places disponibles en verraterie/gestantes et en maternité correspond aux besoins dans 27 des 29 élevages enquêtés. Dans les deux autres élevages, il manque 20% et 26% des places pour le stade verraterie/gestante par rapport au besoin théorique. Les éleveurs adaptent alors leur conduite pour loger les truies de manière transitoire. Il s'agit par exemple dans un élevage (conduite en 5 bandes), de loger une bande de truies pendant six jours dans une courette à l'arrière de réfectoires, en évitant ainsi la construction de places supplémentaires qui seraient peu utilisées. Dans neuf élevages, le nombre de places disponibles en verraterie/gestante est supérieur au besoin (105%) : cet excédent de places correspond surtout au logement des truies bloquées en verraterie. Les travaux de mise aux normes expliquent en partie ce résultat lorsque des cases pour loger les truies en groupes sont venues compléter d'anciennes places de truies gestantes bloquées utilisées dorénavant pour la phase d'attente saillie-confirmation de gestation.

2.3.3. Une chaîne de bâtiments sevrage-vente peu cohérente

L'engraissement à façon ou la vente de porcelets au sevrage ou en fin du post-sevrage sont pratiqués dans 62% des élevages enquêtés. Ces pratiques sont indispensables pour améliorer la cohérence des capacités de logement de la période sevrage-vente. En moyenne, dans ces élevages, 18% des porcelets sevrés doivent quitter l'exploitation avant l'engraissement. Dans huit élevages, ces départs concernent de petits effectifs (de 15 à 35 porcelets vendus par bande), soit de 4% à 15% des porcelets sevrés. Dans cinq élevages cependant, plus de 100 porcelets quittent le site à chaque bande, vers du façonnage essentiellement, soit 15 à 49% des porcelets sevrés. En tenant compte de ces départs, la cohérence de la chaîne de bâtiments sevrage-vente est supérieure à 90% dans 66% des élevages enquêtés (Figure 5). Sept élevages ont même un nombre de places d'engraissement supérieur au besoin théorique.

Quatre élevages ont la place suffisante en nurserie et post-sevrage, mais ne possèdent en moyenne que 73% des places nécessaires en engraissement. Dans trois élevages, le défaut de places porte sur les stades nurserie et post-sevrage (cohérence moyenne de 78%), alors que le nombre de places est suffisant en engraissement. Enfin, dans trois autres élevages, l'incohérence est manifeste tant en nurserie et post-sevrage qu'en engraissement avec des valeurs de cohérence moyennes respectives de 76% et 72%.

Lorsqu'il manque des places, les éleveurs adaptent leur conduite de différentes manières : réduction de la durée des vides sanitaires, logement de plus d'animaux par case en début de période et départ anticipé de certains d'entre eux en fin d'engraissement, finition des porcs à l'engrais sur le quai d'embarquement, ...



Chaque ligne représente un élevage. Les élevages sont considérés comme incohérents (i) ou cohérents (c) en nurserie/post-sevrage et engraissement selon que le nombre de places disponibles atteint ou non 90% du nombre de places théorique nécessaire.

Figure 5 – Répartition des élevages selon leur cohérence en nurserie/post-sevrage et engraissement

2.4. Des projets tournés vers l'autonomie des exploitations

Interrogés sur leurs projets à venir, les éleveurs ont déclaré vouloir se rapprocher du statut de naisseur-engraisseur par le rapatriement des places d'engraissement à façon. Parmi les dix élevages ayant des projets de construction de nouveaux bâtiments de post-sevrage et/ou d'engraissement dans les cinq années à venir, neuf sont des élevages réalisant de la

vente de porcelets ou ayant recours au travail à façon. Cela représente 50% des éleveurs réalisant de la vente de porcelets ou ayant recours au travail à façon. Aucun éleveur n'envisage la réduction du cheptel de truies pour compenser un défaut de capacité en post-sevrage/engraissement. Plusieurs éleveurs ont exprimé le souhait de faire évoluer leur exploitation sur des aspects autres que les bâtiments porcins : méthanisation collective, arrêt de la production laitière, stockage et traitement des effluents, agrandissement (pour cinq élevages) ou construction (pour deux élevages) d'une unité de fabrication d'aliments à la ferme dans les cinq années à venir. Ces projets s'accompagnent ou non de l'augmentation du foncier. Enfin, un tiers des éleveurs enquêtés ne prévoit pas de modification importante dans leur élevage.

3. DISCUSSION

Cette étude a permis d'évaluer l'état des bâtiments d'élevage de porcs chez les naisseurs-engraisseurs en Bretagne en 2015. Le vieillissement des bâtiments, déjà observé en 2006 lors d'un précédent état des lieux (Roguet *et al.*, 2007), est renforcé dans notre enquête. En 2015, l'âge moyen des bâtiments d'élevage des porcs est de 22,1 ans et il est supérieur à 20 ans pour tous les stades physiologiques. Ces résultats concordent avec ce que l'on connaît du développement des élevages porcins : croissance au cours de la décennie 1985-1994 puis diminution des constructions après 1995. Cette année 1995 marque la mise en place des zones d'excédent structurel et des programmes de résorption associés. Outre les contraintes environnementales, les oppositions sociétales aux projets de construction ou de modernisation ont aussi fortement freiné le rythme de modernisation et de restructuration des élevages ces dernières années (Grannec *et al.*, 2014 ; Rieu *et al.*, 2014).

Les rénovations réalisées dans les bâtiments depuis leur construction permettent d'expliquer que des bâtiments déjà âgés soient encore fonctionnels. Cependant, l'effort de maintien en état des bâtiments est inégal selon le stade physiologique. Le logement obligatoire des truies gestantes en groupes a entraîné des rénovations importantes de ces bâtiments depuis cinq ans. A l'inverse, les dernières rénovations pour les autres stades physiologiques ont majoritairement été réalisées il y a plus de 15 ans. La fréquence des rénovations en post-sevrage et en engraissement est particulièrement faible mais s'explique certainement par des rénovations antérieures plus complètes des salles, allongeant ainsi la durée entre deux opérations.

A l'ancienneté s'ajoute dans quelques cas une vétusté liée à une usure plus ou moins importante de certains équipements ou bâtiments, ce qui réduit encore la valeur résiduelle de l'élevage (Ramonet *et al.*, 2013). Si les faibles charges d'amortissement permettent de limiter le coût de production du porc en France (Rieu *et al.*, 2014), cette situation ne saurait perdurer pour conserver à terme la compétitivité de la production. En effet, dans d'autres pays européens, tels que le Danemark ou l'Espagne, les investissements de structure ont été importants ces dernières années redonnant ainsi de la performance aux outils de production (Roussillon et Dufлот, 2014). L'incohérence de la chaîne de bâtiments sur la période sevrage-vente met en évidence un manque de places manifeste malgré le recours fréquent au travail à façon. Elle s'explique souvent par un manque d'évolution et de construction des bâtiments alors que dans le même temps l'augmentation de la prolificité générerait des besoins de

capacité supplémentaires. Les changements de conduite en bandes depuis la création de l'élevage peuvent aussi parfois expliquer certaines incohérences. En effet, alors que la conduite en sept bandes concernait 86% des élevages en 1997, elle ne représente plus que 48% des élevages en 2014 (Badouard et Calvar, 2015). Or, ces changements de conduite se sont souvent mis en place avec peu ou pas de modifications du parc de bâtiments, contraignant ainsi les éleveurs à réaliser des mélanges de bandes de porcs ou à réduire les durées des vides sanitaires (Hebert *et al.*, 2007). Tous ces facteurs sont des éléments susceptibles d'altérer les performances techniques et économiques des élevages et donc de diminuer leur compétitivité. Le recours encore fréquent en 2015 au façonnage s'explique en partie par l'amélioration de la prolificité mais aussi par la difficulté de créer de nouvelles places dans les zones en excédent structurel (Massabie et Martin-Houssart, 2010). Cependant, dans cette étude, les éleveurs ont émis le souhait de réduire ces pratiques, en raison principalement des coûts du façonnage. Ce souhait, déjà mis en avant en 2004 (Le Moan *et al.*), se traduit par des projets de construction de nouvelles places pour loger l'ensemble des porcs sevrés sur l'exploitation, dans l'éventualité de ressources financières suffisantes. Toujours dans la perspective d'améliorer la rentabilité de l'exploitation, les éleveurs ont exprimé le souhait de mieux maîtriser le coût de l'alimentation. Celui-ci se traduit par des projets de construction ou d'agrandissement des unités de fabrication d'aliments à la ferme dans les cinq années à venir.

Depuis cinq ans, de nouveaux bâtiments ont été construits, en lien principalement avec l'obligation de loger les truies gestantes en groupes. Ces travaux de mise aux normes ont parfois été accompagnés d'une restructuration des élevages. Malgré cela, l'âge moyen des porcheries reste élevé, la vétusté de certains bâtiments est manifeste et des incohérences des capacités de logement aux différents stades sont relevées dans de nombreux élevages. Compte tenu de cela et du contexte

économique difficile que subissent les éleveurs, les dispositifs de soutien aux investissements tels que le plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles, semblent indispensables pour moderniser les porcheries et maintenir un outil de production compétitif. Cet enjeu de la qualité du parc de bâtiments est important à la fois pour des raisons économiques mais aussi humaines. En effet, le vieillissement des bâtiments et le « bricolage » des dernières années réalisé et déploré par les éleveurs faute de moyens financiers pour construire à neuf, posent aussi des questions relatives aux conditions de travail et, en conséquence, à l'attrait du métier d'éleveur.

CONCLUSION

Cette enquête illustre le déficit d'investissement et de modernisation dans les élevages porcins depuis une quinzaine d'années, déjà souligné par Rieu *et al.* (2014). La cohérence du parc de bâtiments n'est pas suffisante dans de nombreux élevages, contraignant les éleveurs à s'adapter de diverses manières : vente de porcelets ou façonnage, conduites à risque sur le plan sanitaire, mouvements d'animaux inopportuns... Ces pratiques peuvent avoir des effets sur les performances techniques, mais aussi sur les conditions de travail des éleveurs ou le bien-être des animaux. Les 30 élevages enquêtés cumulent ainsi un déficit de près de 11 000 places pour les phases de post-sevrage et engraissement. Les investissements sont plus que jamais nécessaires pour redonner de la compétitivité à la filière porcine française.

REMERCIEMENTS

Les auteurs remercient les éleveurs qui leur ont ouvert les portes de leur élevage pour ce travail. Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Conseil Régional de Bretagne, du comité Régional Porcin Breton et du PRDA AE2.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Badouard B., Calvar C., 2015. Résultats Porcs Bretagne 2014. IFIP, CRAB, UGPVB, 6 pages.
- Grannec M.L., Ramonet Y., Selmi A., 2014. Mobilisation contre les projets d'élevages porcins en Bretagne. Perception des conflits et de leurs enjeux par les acteurs de la filière. Journées Rech. Porcine, 46, 241-246.
- Hebert H., Lurette A., Fourichon C., Seegers H., Belloc C., 2007. Modalités de conduite en bandes en élevage porcin : effet sur les contacts entre animaux. Journées Rech. Porcine, 39, 345-350.
- Jegou J.Y., Larour G., Pellois H., Ramonet Y., 2010. Les conduites en bandes en production porcine. Chambres d'Agriculture de Bretagne, 44 pages.
- Le Moan L., Pierre. S., Quillien J.P., Roy H., Cottais L., 2004. Intérêt et pérennité du travail à façon. Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne, 46 pages.
- Massabie P., Martin-Houssart G., 2010. Les bâtiments d'élevage porcin entre 2001 et 2008. Agreste Primeur, 253, 4 pages.
- Ramonet Y., Launay M., Brillouet A., 2013. Construction et application en élevages d'une méthode d'évaluation de la valeur patrimoniale des porcheries. Journées Rech. Porcine, 45, 1-6.
- Rieu M., Roussillon M.A., Legendre V., 2014. La filière porcine française, une compétitivité à reconquérir. Viandes & Produits Carnés, 30, 6-3.
- Roguet C., Massabie P., Gourmelen C., Douguet G., 2007. Le parc des élevages de porcs en France. Etat des lieux. Evaluation du besoin d'investissement. IFIP, 122 pages.
- Roussillon M.A., Duflot B., 2014. Compétitivité des filières porcines européennes : construction d'un indicateur de synthèse. Journées Rech. Porcine, 46, 249-250.